

OZOIR-LA-FERRIERE



SEMACO

Groupe **BENSIDOUN**

Société d'Exploitation de Marchés Communaux

RAPPORT ANNUEL 2021



REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

Ville d'Ozoir-la-Ferrière

Rapport annuel d'activités pour l'exercice 2021

1 - PRESENTATION GENERALE de la DELEGATION de SERVICE PUBLIC

1.1 - Les caractéristiques essentielles de la délégation

Nature du contrat

Contrat d'affermage pour l'exploitation du marché forain de la ville d'Ozoir-la-Ferrière.

Autorité délégante

Ville d'Ozoir-la-Ferrière

Déléataire

S.A.R.L. SEMACO dont le siège est situé 72 Bd des Corneilles – 94100 ST MAUR DES FOSSES (SARL au capital de 138 000 € - RCS CRETEIL B 328 526 553 - SIRET 328 526 553 00057 - APE 9609Z)

◆ Gérant : Rolland BENSIDOUN

Périmètre de l'affermage

Les marchés d'approvisionnement se tiennent chaque semaine :
- les mercredis et samedis

Type de service

◆ Commercial

Durée du contrat

La durée du contrat est de 4 ans, à savoir du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2023.

1.2- Les caractéristiques intrinsèques du service



Les services fournis

- Installation et placement des commerçants, conformément au plan définissant les espaces affermés.
- Perception auprès des commerçants les droits et redevances en appliquant la tarification arrêtée par la ville d'Ozoir-la-Ferrière.
- Organisation de campagnes publicitaires, de promotions et d'animations commerciales en accord avec les représentants des commerçants et la municipalité.
- Participation aux réunions organisées par la ville pour la mise en place des actions publicitaires et commissions des marchés. Contribution à l'élaboration des stratégies de redynamisation et/ou développement des marchés, afin de renforcer l'attractivité.
- Montage, démontage et entretien des barnums type parisien, mis à disposition.
- Faire respecter le règlement des marchés tant auprès des commerçants que des usagers.
- Mise en place de la facturation par facturière informatique système Pidion.
- Coordination de la mise en place des mesures sanitaires et fourniture des matériels et consommables pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, pour la deuxième année.
- Entretien et maintenance de la halle du marché.

Les tarifs des services fournis

Tarifs de perception des droits de place

	Volants	Abonnés
Droits de place (par 2 ml de façade)	3,92 €	3,09 €
Supplément pour angle	0,91 €	0,91 €
Droit d'installation (table)	0,77 €	0,77 €
Droit de stationnement ou de déchargement	0,86 €	0,91 €
Taxe de nettoyage (par ml de façade)	0,38 €	0,38 €
Redevance animation	1,88 €	3,20 €

Seuls les tarifs des droits de place ont été augmentés, le 17 mars 2021, à savoir de 0,2 % par rapport aux précédents tarifs.

Les installations

- Mise à disposition de barnums type parisien, formés d'armatures en aluminium, ancrées dans des douilles au sol, couvertes de bâches en PVC, enduites sur les deux faces, classées M2 au feu, de couleur blanche, avec un rabat de couleur pour le transport et la manipulation.

Les profils en aluminium et les pièces s'y rapportant sont de fabrication française, selon une filière propre à notre entreprise. Les moules de fonderie sont la propriété de la Semaco. Chaque pièce a subi un traitement thermique AS7G07. Les pannes en aluminium sont anodisées. La couverture est une bâche en coton enduit de PVC 650g/m², consolidée par des bois. Un entretien régulier sera assuré avec une grande rigueur.

La Semaco fabrique et assemble par lui-même les poteaux simples et doubles, les pannes de 2, de 4 mètres ou de longueurs spécifiques. Les toiles de bâche sont également préparées dans les ateliers de la Semaco. La bâche est lattée de dix bâtons recouverts, d'une longueur de 4m20 et d'une largeur de 3m. Tous les deux bâtons, une ficelle permet de lier la bâche à la panne. Le piquet avant, munis d'un chevron de 2 mètres, mesure 2m09 et le piquet arrière 1m86. Les pannes peuvent mesurer jusqu'à 4 mètres de longueur.

2 – LE COMPTE RENDU FINANCIER

L'exercice 2021 a été marqué par une année perturbée par la crise sanitaire, pour la seconde fois. Les comptes illustrent les conséquences de la pandémie sur le fonctionnement des marchés de. Pour mémoire, les commerçants volants n'étaient pas autorisés à déballer du 4 avril au 19 mai 2021.

La crise sanitaire COVID19 a de nouveau impacté la DSP en interdisant aux commerçants non-essentiels de pouvoir travailler du 20 mars au 19 mai 2021. Cette interdiction, au-delà de l'impact économique pour les intéressés, a supprimé les recettes des volants pendant cette période. Néanmoins les recettes d'exploitation ont évolué de 14,03 % par rapport à 2020.

La recette des fluides est en augmentation car nous sommes en rattrapage de l'année 2020, non perçus. Les charges de personnel ont quant à elles augmentées par rapport à 2020, étant donné que nous avons le marché ouvert toute l'année, et l'URSSAF nous a octroyé une aide.

Les dépenses, quant à elles, sont relativement identiques.

3 – ANALYSE du SERVICE APPORTE

Rapport d'activité

De l'ouverture des marchés jusqu'à la fin de la prestation nettoyage afin d'en vérifier l'exécution, un agent de la Semaco est affecté et garantit une parfaite exécution des missions.

Un régisseur placier veille au bon fonctionnement des marchés. Il vérifie le bon placement des commerçants abonnés, validé par la ville. Il s'assure que les commerçants volants détiennent les documents leur permettant d'exercer l'activité de commerçants non sédentaires et procède à leur placement. Il s'assure également que les commerçants apposent une pancarte renseignant leur nom et numéro de registre de commerce. Il veille, bien entendu, au plein respect du règlement intérieur des marchés. Il porte une attention toute particulière sur le respect des règles et zones de stationnements par les commerçants et s'assure de la parfaite accessibilité de la clientèle des voies pompiers, des passages piétons, des pistes cyclables et des infrastructures de transports collectifs... Il porte une attention toute particulière afin que les installations électriques des commerçants soient conformes. Il est animé d'une grande rigueur pour faire respecter les directives européennes relatives à la salubrité et l'hygiène des denrées alimentaires.

Le déballage, le remballage et le nettoyage du marché sont supervisés par un agent de la Semaco. Pour des raisons de sécurité et afin de garantir des prestations de qualité, un responsable contrôle de la Semaco est dépêché sur le site pour vérifier et évaluer le rendu des actions à conduire, et de corriger si besoin. Les travaux de maintenance et d'entretien de la halle sont planifiés en dehors des séances du marché pour éviter le perturber le bon fonctionnement de ce dernier. L'ouverture et la fermeture des portes automatiques, lors du chargement ou du déchargement sont parfois malmenés par les commerçants. Nos interventions ou celles de notre prestataire sont très fréquentes pour remettre en bon fonctionnement les portes.

La Semaco prospecte de nouveaux commerçants en puisant dans son fichier de commerçants qu'elle a su se constituer de par son implantation importante dans la région parisienne, de par sa gestion de plus de la moitié des marchés parisiens et de par sa réputation et la fiabilité de son réseau. D'autres outils accompagnent la recherche de commerçants manquants, comme la rédaction de messages sur les factures informatiques ou la diffusion de notes de service aux différents placiers des marchés gérés par la Semaco. Cette gestion est, bien entendu, conforme aux règles qu'impose le Règlement Général pour la Protection des Données.

Le service fourni aux usagers :

- **Description de la qualité des différents services réalisés**
 - Montage et démontage des structures du marché, remplacement du matériel défectueux,
 - Mise en place des animations,
 - Encaissement des droits de place,
 - Présence d'un surveillant pendant toute la durée du marché et du nettoyage,
 - Réparation, entretien et contrôle régulier des installations et véhicules.
 - Réception de l'ensemble des travaux réalisés dans la halle du marché : toiture, descentes d'eaux pluviales, remplacement des portes pour des portes automatiques, pose d'éviers dans les étals, remplacement des grilles d'évacuation des eaux usées, rénovation des sols, création de l'espace de convivialité, mise en peinture, rénovation et requalification de l'éclairage, installation et raccordement d'écrans numériques, mise en lasure des éléments bois extérieurs...

- **Suivi de la fréquentation**
 - les marchés enregistrent une fréquentation très variable et se sont adaptés au rythme des fermetures, restrictions et réorganisations spatiales des étals et des allées de circulation,.

La sécurité, l'hygiène, les accidents

- **Respect des normes légales et contractuelles**

Les installations électriques sont vérifiées et entretenues par l'entreprise N2A et par AM Multitech pour les urgences.

- **La sécurité, l'hygiène, les accidents**

Des notes de service sont régulièrement distribuées aux commerçants pour rappeler le cadre du règlement intérieur à respecter : les horaires et la bonne tenue des étals ou bien encore la propreté attendue à la fin du marché sont les sujets répétés.

Les effectifs employés, leurs qualifications

- Description du personnel attaché à la délégation
 - 1 régisseur placier,
 - 3 agents en charge du nettoyage.
- Description du personnel administratif et d'encadrement attaché à la délégation
 - 1 gérant, 1 cadre, 1 responsable du personnel, 1 chargé de planning, 1 comptable, 1 aide comptable, 2 secrétaires.

4 – CONDITIONS d'EXECUTION du SERVICE PUBLIC

4.1 - SUIVI des OBLIGATIONS de SERVICE PUBLIC

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- ANNEXE 2
- ANNEXE 3

Le principe de continuité du service public :

- 25 commerçants abonnés les mercredis et samedis

Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis au service de l'information de l'utilisateur (concernant en particulier la tarification) :
 - Système de facturation des usagers abonnés par facture informatique indiquant le nom, l'adresse, le commerce exercé par ce dernier, la ville, le marché, la période, numérotation de la facture, détail des tarifs encaissés avec le détail des TVA (ANNEXE 4).
 - Système de facturation des casuels au moyen d'une facturière électronique, Pidion, chaque facture étant numérotée, apparaît le nom de la ville, le marché, le nom du commerçant, le métrage, le prix et la TVA (ANNEXE 4).

4.2. PRESENTATION SYNTHETIQUE des FAITS MARQUANTS de l'EXERCICE

Les relations avec les utilisateurs :

- Accidents : aucun
- Contentieux : aucun

Les animations sur le marché :



Nous avons mis en place trois animations sur les marchés. Ces animations, construites en concertation avec la ville et les commerçants, ont été très appréciées par les usagers des marchés.

- **La fête des mères**, le samedi 29 mai 2021, avec la distribution de 500 roses par les commerçants. Nous nous fournissons auprès du fleuriste du marché. Deux hôtesse ont assuré la prestation. L'impression des affiches est effectuée par la Semaco à partir d'une maquette fournie par la direction de la communication de la ville d'Ozoir-la-Ferrière, qui réalise un très beau travail. La délicatesse que génère ce geste est toujours remarquée et saluée par la clientèle.
- **Le beaujolais nouveau**, le samedi 20 novembre 2021, avec la distribution de 802 bouteilles de Beaujolais et de 80 chapeaux à gagner. L'animation a été assurée par une hôtesse. Notons également l'organisation de jeux pour enfants. Cette tradition de partager et de fêter la nouvelle cuvée du Beaujolais nouveau est un bel héritage qui séduit incontestablement la clientèle. Une grande convivialité s'en dégage.
- **Les fêtes de fin d'année**, le samedi 18 décembre 2021, avec la distribution par une animatrice, de 300 bons d'achat de 5 €, valables chez les commerçants du marché. Un graveur de verre a permis de proposer une animation très jolie, très esthétique. Une belle façon de construire des souvenirs et laisser une trace. La chanteuse Lili Alcazar a égayé les allées du marché grâce à un répertoire musical très large.



5. CONCLUSION

L'année 2021 a été marquée par la pandémie. Notons l'interdiction de débiller pour les commerçants volants et abonnés en objets divers du 20 mars au 19 mai 2021. Ces décisions sont toujours difficiles à vivre pour les commerçants car un sentiment d'injustice domine. Comment expliquer un tel décalage entre le possible dans les grandes surfaces commerciales et l'impossible sur les marchés, alors que les garanties du respect des règles sanitaires étaient bien plus grandes en extérieur et sur les marchés.

Aujourd'hui, il est encore prématuré d'évaluer les conséquences exactes de la crise sanitaire. Malgré les aides, certains commerçants ne pourront pas « se relever » de ces coups d'arrêt, pour la deuxième année consécutive. Une trésorerie insuffisante, des dépenses de loyer toujours actives pour un grand nombre de commerçants, une perte de marchandises considérable amplifiée par un manque d'anticipation et de programmation de la part des services de l'Etat. Un changement d'activités pour d'autres. Le paysage du commerce non sédentaire va donc évoluer et se modifier. Il en

va de la responsabilité et du devoir de la Semaco de prendre en compte cette nouvelle configuration et d'accompagner ces changements pour garantir la réussite des marchés d'Ozoir-la-Ferrière.

9

Par ailleurs, rappelons que le marché d'Ozoir-la-Ferrière bénéficie d'une bonne image. Cela explique, sans aucun doute, une clientèle qui va au-delà des limites de la ville. Les commerçants se plaisent à Ozoir-la-Ferrière.

La bonne tenue des marchés d'Ozoir-la-Ferrière passe par une présence forte des personnels de la Semaco pour s'assurer en permanence du respect plein et entier du règlement des marchés. Les horaires, la propreté, la présentation des étals sont des volets qui nécessitent une mobilisation constante des personnels et de la direction de la Semaco.

Le manque de stationnement à proximité du marché pour les véhicules des commerçants oblige une organisation rigoureuse et très rythmée pour le remballage.

Nous ne constatons aucun impayé.

Même si les marchés d'Ozoir-la-Ferrière sont portés par une bonne réputation, ils restent toujours fragiles comme tous les marchés franciliens. Charge à tous les acteurs, et en premier lieu la Semaco, de maintenir ce juste équilibre entre alimentaire et non-alimentaire pour répondre au mieux aux attentes de la population.

Pour conclure, la Semaco souhaite saluer l'engagement et l'implication des élus et des agents de la ville d'Ozoir-la-Ferrière, dans l'organisation des marchés et le suivi de la délégation, surtout en cette période si singulière et particulière. La présence très forte et régulière des élus municipaux est vécue par les commerçants comme la manifestation d'un véritable intérêt pour cette activité commerciale. Un travail partenarial exemplaire se dessine au quotidien au service des commerçants et de la clientèle. Qu'ils en soient remerciés.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-2177 035 03-20220928-DEL IB_299_2

SOMMAIRE

- ANNEXE 1 : COMPTE D'EXPLOITATION
- ANNEXE 2 : LISTE DES TITULAIRES
- ANNEXE 3 : REPARTITION DES COMMERCES
- ANNEXE 4 : LES IMPAYES
- ANNEXE 5 : MODELE DE FACTURES
- ANNEXE 6 : LES ANIMATIONS
- ANNEXE 7 : NOTES DE SERVICE
- ANNEXE 8 : MAINTENANCE ELECTRIQUE

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

Annexe 1

COMPTE D'EXPLOITATION

**LA SOCIETE SEMACO SOUHAITE QUE LE POSTE
DEPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION NE SOIT
PAS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC
CONFORMEMENT A LA PROTECTION INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DES DONNEES**

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

ANNEXE 1

NOTE RELATIVE au PASSAGE des COMPTES SOCIAUX aux COMPTES de la DELEGATION

Les frais de siège de la SARL SEMACO comportent : le personnel administratif, direction, comptabilité, secrétariat, les fournitures de bureau, les primes d'assurances responsabilité civile professionnelle, les frais de déplacement, les frais de déplacement mission, les frais de télécommunications, les dons, la publicité SEMACO, la sous traitance, la location des locaux du siège social et des entrepôts, le carburant pour les véhicules du siège social, les frais d'expertise comptable, les frais d'avocats, les frais de services bancaires et les cotisations diverses.

La clé de répartition concernant le marché d'OZOIR LA FERRIERE est une clé : 2/85.5^{ème}.

En revanche, comme indiqué nous ne souhaitons pas que ces documents soient mis à la disposition du public. Ils seront donc disjoints du rapport et **confidentiels**.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

Annexe 2

LISTE DES TITULAIRES

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

28/12/2021

Liste des Titulaires TP

Marché : OZOIR-LA-FERRIERE

Commune : OZOIR-LA-FERRIERE

Nom	Adresse	Profession	Début Fin Activité	Métrage/Rang
BARBERET DAMIEN 753 418 086	1 T cheinin du Mez 77220 Presles en Brie	POISSONNIER	28/12/2019 //	28.00 001a
BENOIT JULIEN 833832546	22 rue de la roche des Brandons 77240 CBSSON	PRODUITS ITALIENS	28/12/2019 //	14.00 018a
BRULEZ CHRISTEL	22 Grande rue route de la celle 77670 JERNOU LA CELLE	PAELLA	16/01/2020 //	3.00 019a
CAMPAIN THIERRY 789 962 271	31 rue Francois de Tessan 77330 Ozoir la Ferriere	PAIN PATISSERIE VIENNOISE	24/09/2020 //	6.00 030a
DE KHOVRINE EDITH 519806376	16 rue fe la Croix 77150 Lesigny	MIEL	17/06/2021 //	4.00 022a
DE MAGALHAES JEREMY 829 241 975	Ferme de la Borde 77170 Brie Comte Robert	B.O.F	03/06/2021 //	9.00 015a
DJEBARA NASSIM 825 393 085	29 Boulevard de l Evasion 95800 Cergy	OLIVE-FRUITES SECS	24/06/2021 //	9.00 031a
DUFLOT ANNICK 447 746 413	85 avenue Therese 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	VOLAILLER	28/12/2019 //	14.00 004a
FRAINET OLIVIER 345 264 972	3 rue de la Fosse aux Cloches 77131 Touquin	FRUITS ET LEGUMES	28/12/2019 //	20.00 017a
GALLOT ISABELLE 449 046 812	11 rue de la Fosse aux Saints 77131 TOURQUIN	B.O.F	28/12/2019 //	10.00 003a
GAUFFIER FABIENNE 790362669	26 rue Clement Ader 94420 Le Plessis Trevisé	FRUITS ET LEGUMES	28/12/2019 //	38.00 014a
GONCALVES ANTONIO 7918720	140 avenue Duc Dantzig 77340 Pontault-Combault	PRD PORTUGAIS	28/12/2019 //	9.00 008a
GOUSMI MUSTAPHA 479101909	55 rue Saint Maur 75011 paris	FRUITS ET LEGUMES	28/12/2019 //	20.00 009a
GRAFF VERONIQUE	50 avenue Arluison 77330 Ozoir la ferriere	PATISSERIE ARTISANALE	02/07/2020 //	5.00 002b
HARISTOY CYRIL 813656790	2 Clos des Peupliers 77220 Tournan en Brie	CHARCUTIER	28/12/2019 //	14.00 007a
JACOB JEAN-LOUIS 517786455	17 rue d'Ourceaux 77610 Marles-en-Brie	MARAICHER	28/12/2019 //	20.00 012a
LANGERON GREGORY	33 rue de Savigny 77176 Savigny Le temple	TRAITEUR ANTILLAIS	17/06/2021 //	6.00 021a
MECHERGUI MOHAMED 842 078 917	23 residence des Tilleuls 77340 Pontault Combault	TRAITEUR ORIENTAL	16/01/2020 //	5.00 002a
MONLLOR LAETITIA	4 rue de Changeard 77540 COURPALAN	ROTISSERIE	16/01/2020 //	8.00 020a
MOREL FLORIAN 834 901 944	16 rue du Lavoir 89150 savigny sur Clairis	POISSONNIER	28/12/2019 //	22.00 005a

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20220928-DEL IB_299_2

Marché : OZOIR-LA-FERRIERE
Commune : OZOIR-LA-FERRIERE

Nom	Adresse	Profession	Début Fin Activité	Métrage/Rang
MOREL ROLLAND 452 224 531	4 rue des Abbesses 77580 Crecy le Chapelle	CHARCUTIER	28/12/2019 //	14.00 010a
NICOLAIDES ELODIE 878 111 988	38 allée des Lilas 77410 Claye Souilly	CHEVALIN	28/12/2019 //	8.00 006a
PAGNIER THIERRY		OSTREICULTEUR	28/12/2019 //	8.00 016a
PORTHAULT RODOLPHE 453471930	31 avenue du Docteur Roux 91390 Morsang sur Orge	BOUCHER	28/12/2019 //	20.00 013a
SERRA GREGORY 832768758	38 rue Desmazures Mentionne 77240 SAINREPORT	BUVETTE	22/11/2017 //	9.00 009a

Annexe 3

REPARTITION DES
COMMERCES

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

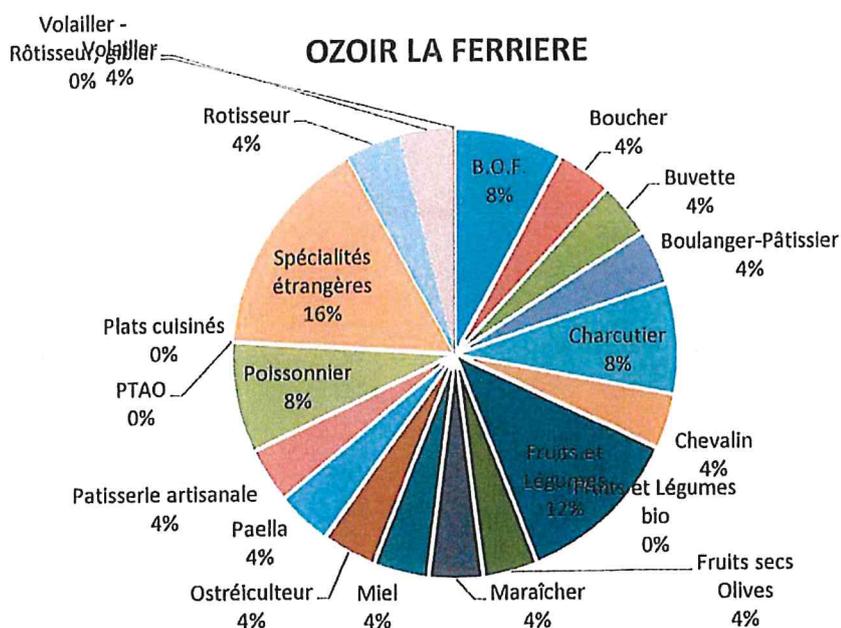
Application agréée E-legalite.com

MARCHE OZOIR LA FERRIERE

COMMERCE	NOMBRE	PRODUITS FRAIS
B.O.F.	2	
Boucher	1	
Buvette	1	
Boulangier-Pâtissier	1	
Charcutier	2	
Chevalin	1	
Fruits et Légumes	3	
Fruits et Légumes bio	0	
Fruits secs Olives	1	
Maraîcher	1	
Miel	1	
Ostréiculteur	1	
Paella	1	
Pâtisserie artisanale	1	
Poissonnier	2	
PTAO	0	
Plats cuisinés	0	
Spécialités étrangères	4	
Rotisseur	1	
Volailler	1	
Volailler - Rôtisseur, gibier	0	

Commerce nécessitant des installations spécifiques
(vitrines réfrigérées, plaques eutectiques)

Commerce permettant l'emploi de glace pour présenter la marchandise



Annexe 4

LES IMPAYES

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

31/12/2021

Droits de place

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Emargement : Liste Chiffre d'affaire Abonnés, marché : OZOIR-LA-FERRIERE

OZOIR-LA-FERRIERE OZOIR-LA-FERRIERE

N° Client	Nom	Activité	Rang N° Quittance	HT	TVA	TTC	Date Régl.	Type Paie.
01819	BENOIT JULIEN	PRODUITS ITALIENS	018a	080436	15.31	91.85	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01820	BRULEZ CHRISTEL	PAELLA	019a	079580	3.96	23.76	/ /	11/12/2021-15/12/2021
01820	BRULEZ CHRISTEL	PAELLA	019a	080437	3.96	23.76	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01959	DE KHOVRINE EDITH	MIEL	022a	080443	5.09	30.57	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01951	DE MAGALHAES JEREMY	B.O.F	015a	080441	10.32	61.94	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01960	DJEBARA NASSIM	OLIVE-FRUIITS SECS	031a	080444	8.95	53.73	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01812	DUFLOT ANNICK	VOLAILLER	004a	080429	15.31	91.85	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01816	GAUFFIER FABIENNE	FRUITS ET LEGUMES	014a	080433	39.31	235.83	/ /	25/12/2021-29/12/2021
00657	JACOB JEAN-LOUIS	MARAICHER	012a	079878	107.90	129.48	/ /	18/12/2021-22/12/2021
00657	JACOB JEAN-LOUIS	MARAICHER	012a	080423	107.90	129.48	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01958	LANGERON GREGORY	TRAITEUR ANTILLAIS	021a	080442	33.20	39.83	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01810	MECHERGUI MOHAMED	TRAITEUR ORIENTAL	002a	080427	33.14	39.76	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01821	MONLLOR LAETITIA	ROTISSERIE	020a	080438	39.10	46.92	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01480	MOREL FLORIAN	POISSONNIER	005a	080425	113.50	136.19	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01813	NICOLAIDES ELODIE	CHEVALIN	006a	079885	47.00	56.40	/ /	18/12/2021-22/12/2021
01813	NICOLAIDES ELODIE	CHEVALIN	006a	080430	47.00	56.40	/ /	25/12/2021-29/12/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	045171	53.24	63.89	/ /	02/01/2021-06/01/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	046646	53.24	63.89	/ /	09/01/2021-13/01/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	047157	53.24	63.89	/ /	16/01/2021-20/01/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	047493	53.24	63.89	/ /	23/01/2021-27/01/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	048032	53.24	63.89	/ /	30/01/2021-03/02/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	048325	53.24	63.89	/ /	06/02/2021-10/02/2021
01124	SERRA GREGORY	BUVETTE	011a	056132	53.44	64.13	/ /	24/04/2021-28/04/2021

Nb abonnés :

14

<i>Quittance réglée :</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Quittance réglée CHQ :</i>	0.00 €		0.00 €
<i>Quittance réglée NUM :</i>	0.00 e		0.00 €

Quittance à percevoir : 1 412.70 € 282.52 € 1 695.22 €

Quittance demandée : 1 412.70 € 282.52 € 1 695.22 €

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

Annexe 5

MODELE DE FACTURES

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

FACTURE COMMERCANT ABONNE

SEMACO 72, bd de Cornelles 94100 Saint-Maur
Capital : 138000 TVA intraComm: FR16 328 526 553
Siret : 32852655300057 Ape: 9609Z Tél: 01.48.85.93.30 Fax : 01.48.89.55.39

N° Facture : 00020946 DROITS DE PLACE 24/01/2020

OZOIR-LA-FERRIERE - OZOIR-LA-FERRIERE

GALLOT ISABELLE -

25 A rue Mirvoux

77970 Pecy

B.O.F

Les abonnements doivent être payés
d'avance comptant à première réquisition
TVA sur partie taxable uniquement

Du 01/02/2020 au 05/02/2020

Produit	Quant	P unit	Nbro	HT	% Tva
NOMBRE DE METRE	10.00	1.54	2	30.80	20.00
ANGLE	1.00	0.91	2	1.82	20.00
MATERIEL	10.00	0.38	2	7.60	20.00
NETTOYAGE	10.00	0.38	2	7.60	20.00
ANIMATION	1.00	3.19	2	6.38	20.00
DROIT DECHARGEMENT	1.00	0.91	2	1.82	20.00

Montant HT	Montant TVA	Total TTC
56.02 €	11.20	67.22 €

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

FACTURE COMMERCANT VOLANT

Semaco
S.A.R.L. au capital de 130000
N TVA Intra. FR 16 320 526 553
72, Bd des Cornilles
94100 Saint Maurice Des Fosses
Tl: 0148851111 Fax: 0148895539

FACTURE

MARCHE

OZOIR-LA-FERRIERE
19/05/2021 0099 171133 04

DROIT PLACE VOLANT
quantite : 4 -> 7,84€

STATIONNEMENT
quantite : 1 -> 0,86€

TAXE DE NETTOYAGE
quantite : 4 -> 1,52€

REDEVANCE ANIMATION
quantite : 1 -> 1,88€

Total HT: 12,10 €
TVA : 2,42 €

Total TTC: 14,52 €

Nom : MUSET JEAN PAUL
CNS : 403605926
Reglement : Esp

MERCI
A BIENTOT

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

Annexe 6

COMPTE DES ANIMATIONS

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

Annexe 7

NOTES DE SERVICE

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

SEMACO

15 Janvier 2021

NOTE DE SERVICE N° 03 AUX COMMERÇANTS
DU MARCHÉ DE « OZOIR LA FERRIERE »

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Règlement de la Ville, je vous rappelle que vous devez, **chaque année**, nous faire parvenir les documents suivants :

- ✓ Photocopie pièce d'identité
- ✓ Extrait KBIS **original** datant de **moins de trois mois**
- ✓ La photocopie du récépissé de déclaration de début d'activité en auto-entrepreneur
- ✓ La photocopie de l'attestation de l'INSEE datant de **moins de trois mois**
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle **en cours de validité**
- ✓ Photocopie carte de commerçant non sédentaire (pour les commerçants ne résidant pas sur Paris)
- ✓ Attestation MSA (pour les Producteurs)
- ✓ Certificats d'un organisme agréé stipulant la vente de produits biologiques
- ✓ Répertoire des métiers

Ces documents seront à me remettre au plus tard pour le **14 Mars 2021 AU PLACIER**

Comptant sur votre coopération.

P. BENSIDOUN

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

Annexe 8

MAINTENANCE ELECTRIQUE

REÇU EN PREFECTURE

le 30/09/2022

Application agréée E-legalite.com

Domaine 4	EXTINCTEURS	Q4
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		

Titulaire des certifications conjointes
 Nous, soussignés, entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Services d'installation et de maintenance d'extincteurs*, sous le n° 092/07/04-285

Nom (ou raison sociale) TSI EXTINCTEURS

✉ Z.I - RUE DES MARGATS - 77120 COULOMMIERS
77120 COULOMMIERS

Etablissement objet de l'installation

Nom (ou raison sociale) SEMACO

✉ AVENUE DU GNL LECLERC
77330 OZOIR LA FERRIERE

Nature de l'activité principale MARCHÉ COUVERT

Cette installation a fait l'objet d'une déclaration de conformité N4 n° 101561

Modifications survenues depuis la visite précédente du 03/01/2020

Description des événements, modifications (installation, locaux, exploitation, contenu, etc.), incidents survenus :

L'installation est conforme et est maintenue conformément aux exigences du référentiel APSAD R4

présente les points de non-conformité détaillés ci-dessous

Améliorations proposées (référence devis, etc.)

Les améliorations doivent préciser les recommandations apportées pour répondre aux évolutions du risque et leurs adéquations.

La vérification périodique a été effectuée par M. THIBAUT en présence de M. LE RESPONSABLE le 19/05/2021	A COULOMMIERS le 21/05/2021 Signature et cachet de l'entreprise titulaire des certifications TSI EXTINCTEURS Sarl au Capital de 100 100 € <i>Protection Incendie</i> 9, rue des Margats - Z.I. 77120 COULOMMIERS Tél. 01 64 65 38 00 - Fax 01 64 65 30 09 R.C.S. Meaux B 414 984 948
---	---

Ce compte-rendu doit être dûment signé par l'entreprise titulaire des certifications conjointes et transmis au client dans un délai de 1 mois en 3 exemplaires : 1 conservé par l'entreprise titulaire, 2 transmis à l'utilisateur (dont 1 mis à disposition de son assureur).



* Certifications conjointes délivrées par :
 CNPP Cert., Organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'Assurance
 Route de la Chapelle Réanville - CD 64 - CS 22265 - F 27950 SAINT MARCEL - www.cnpp.com
 et AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé - F 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX - www.afnor.org

REÇU EN PREFECTURE
 le 30/09/2022
 Application agréée E-legalite.com